



## Dispositif de protection de l'enfance Le Service d'Accompagnement Familial Renforcé (SAFRen)

Le Service d'Accompagnement Familial Renforcé (SAFRen), a été créé en 2008 (le premier du département) pour aider les familles afin d'éviter les placements. D'une capacité de 12 places à ses débuts, le service accompagne aujourd'hui 18 mesures.

Les éducateurs interviennent au domicile des familles, en s'appuyant sur les compétences des parents, avec un soutien et un accompagnement de la fonction parentale. Les professionnels du service interviennent auprès des familles pour favoriser l'inscription des enfants dans leur environnement dans une logique de prévention, dans le cadre de la protection de l'enfance. Le SAFRen, basé à Montluel, intervient sur la Côtière.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, le Dispositif de protection de l'enfance comprenant la MECS et les services SAFRen et Passerelle est géré par les PEP 01.

### Les principales missions de l'établissement

- Favoriser le maintien de l'enfant dans sa famille
- Apporter une aide personnalisée à la famille
- Soutenir et accompagner la fonction parentale
- Aider au suivi scolaire de l'enfant
- Développer une inscription sociale, dans l'environnement, en favorisant le recours au droit commun
- Favoriser un placement séquentiel (ou non) en cas de grandes difficultés
- Favoriser le retour à domicile après un placement

### Modes de placements / d'admission

Enfants confiés par la Justice, le Conseil Départemental ou les familles.

Les enfants ou adolescents, quel que soit le mode de placement, rencontrent le Directeur, le cadre éducatif et un éducateur du service, en présence des parents dans les locaux du service. Les modalités d'interventions sont présentées, et le premier rendez-vous est mis en place.

**Le financement** est assuré par le Conseil Départemental avec une convention triennale.

### Composition de l'équipe

1 équipe de direction : directeur et adjoint de direction  
3 éducateurs spécialisés  
1 psychologue

Le public : familles d'enfants et adolescents de 3 à 18 ans, au titre de la protection de l'enfance

Nombre de places : 18

Nombre de salariés : 4 (hors encadrement)

Création du service : 2008

De 9h à 12h et de 14h à 17h  
du lundi au vendredi

**SAFRen**  
138 rue du Torrent  
01120 MONTLUEL

**Directeur : Michel DAYET**

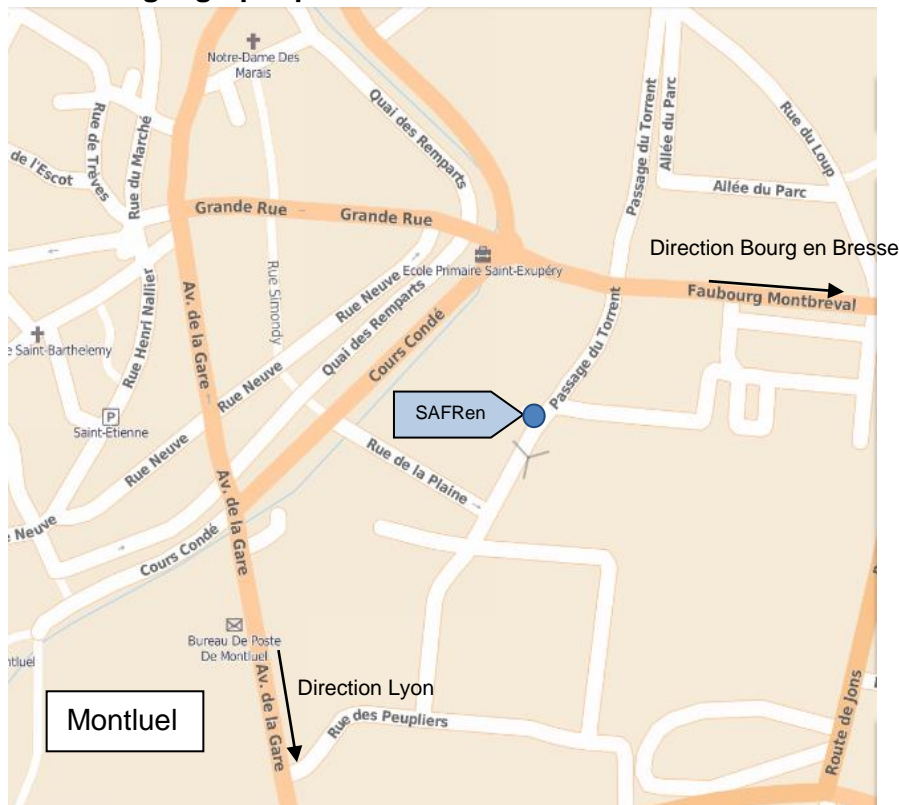
Tél : 04 78 06 21 91  
Mél : [safren.glapierre@lespep01.org](mailto:safren.glapierre@lespep01.org)

## Résumé du projet de service

- 1) Favoriser le maintien de l'enfant dans son milieu familial par un accompagnement renforcé
- 2) S'appuyer sur les compétences parentales existantes
- 3) Soutenir et accompagner la fonction parentale
- 4) Repérer la problématique familiale et élaborer une aide personnalisée
- 5) Mettre en lien la famille avec les institutions de droit commun
- 6) Favoriser les inscriptions sportives et culturelles avec les associations et les clubs du lieu d'habitation
- 7) Favoriser le placement (séquentiel ou non) en cas de besoin
- 8) Préparer les relais en fin de mesure



## Situation géographique



## Un travail en partenariat

Les Maisons Départementales de la Solidarité (MDS)

Les services d'AEMO

L'Education Nationale

La Mairie de Montluel

Les associations sportives, et culturelles locales

Le Centre Psychothérapique de l'Ain et les CMP

L'ensemble des services SAFRen de l'Ain

Pour en savoir plus et suivre l'actualité des PEP 01 et du dispositif de protection de l'enfance :



[www.lespep01.org](http://www.lespep01.org)



[facebook.com/lespep01](https://facebook.com/lespep01)



chaîne Les PEP 01